



l'édito

d' **A**lain
Bergounioux

Sur une demande de sens

Nous vivons un moment très particulier que caractérise la confusion. Celle-ci résulte, certes, pour une part, de la complexité de la situation de notre pays et des incertitudes comme des inquiétudes qui en résultent dans l'opinion. Les grandes causes sont connues et sont largement évoquées : la mondialisation, d'une part, qui ébranle ce qui a été longtemps notre mode national et étatique de développement, appuyée sur la révolution numérique qui change les conditions de travail pour beaucoup, la diversification culturelle de notre société, d'autre part, qui a nécessairement une influence sur notre manière de vivre ensemble. Tout cela explique que les clivages anciens soient bousculés. Ils ne disparaissent pas, mais leurs contenus évoluent.

Mais, une autre part de la confusion tient aussi à la médiocrité du débat politique. Au lieu de voir comment il est possible de penser et de mettre en œuvre de nouveaux équilibres pour concilier nos héritages politiques - la démocratie -, sociaux - la protection sociale -, culturels - la laïcité, particulièrement -, avec l'avenir qui se dessine, le manichéisme domine, la recherche de l'explication unique, et des généralités plus ou moins creuses s'additionnent - mêmes sous la plume d'intellectuels réputés. Pour la droite, c'est simple, tout le mal vient des socialistes qui ont le tort de ne pas jeter par-dessus bord les protections de l'Etat social, et de rechercher les meilleurs compromis possibles. Pour le Front national - et, hélas, de plus en plus, pour Jean-Luc Mélenchon -, ce sont les « élites » - dans laquelle on amalgame tout le monde, la gauche, comme la droite. Mais, l'invocation du « peuple » cache mal la misère de la pensée et le maniement de l'anathème au détriment de la réflexion - même élémentaire !

Il n'est pas étonnant que ce soient nous, les socialistes, qui soyons les principales victimes de cette situation. D'abord, parce que nous sommes en charge de tous les problèmes du pays et que nous ne pouvons en éluder aucun. Ensuite, parce que nous ne pouvons pas nous contenter de gérer le statu-quo. La France - et par là, il faut comprendre son économie bien sûr, dans la compétition mondiale où, désormais les grands produits manufacturés les plus courants sortent de chaînes de production transnationales (pensons aux sous-marins de la DCN !), mais aussi sa société, où le séparatisme social gagne et se dressent toutes sortes de revendications identitaires -, a besoin de réformes, pour améliorer le sort du plus grand nombre, sous peine de connaître des problèmes plus

graves. Mais peut-on accorder chaque fois davantage ? Non, à l'évidence. Toute la question est de répartir justement les efforts. C'est ce que nous faisons. Et cette semaine, nous commençons à présenter un inventaire raisonné de toutes les mesures qui ont été prises. Mais, il faut voir qu'elles s'inscrivent dans un projet d'ensemble qui vise à concilier, à tous les niveaux, national, européen, mondial, ce qui doit permettre à notre pays d'avancer, en refusant la tentation mortifère du repli national, et ce qu'il y a de meilleur dans notre modèle social. C'est cela le sens de notre action. Et nous sommes prêts à la confronter avec tous nos critiques, si, du moins, ils présentent clairement leurs propositions, à la fois, sur les buts poursuivis et sur les modalités de l'action.

Île-de-France : coup de barre à droite !

C'est ce qui s'appelle un grand coup de barre à droite... Depuis l'accession de Valéry Pécresse à la présidence de la Région Île-de-France, il a suffi de quelques mois pour vérifier ce que nous annoncions lors de la campagne électorale. L'adoption, par la droite, de son premier budget ne laisse, à cet égard, aucune place au doute. Elle consacre la « mise en œuvre du plus grand plan social d'Île-de-France », avec, particulièrement, la suppression de 10 000 emplois d'insertion en environnement et des emplois-tremplin.

Le verdict est sans appel : les soustractions l'emportent très clairement sur les additions ! « 40 millions d'euros de moins pour le logement, 1 million retiré aux maires ruraux, des crédits en baisse pour la prévention des maladies liées à la pollution, des subventions en moins pour la promotion de l'égalité femme-homme dans l'emploi, pas un euro de plus pour le matériel roulant de nos transports en commun, des aides en baisse pour les entrepreneurs... », résumant à l'unisson Carlos Da Silva, président du groupe socialiste & républicain, et Marie-Pierre de La Gontrie, présidente de la commission des finances.

Sentiment de déclassement. Après 100 jours, force est de constater que ce premier budget marque le début du décrochage du territoire francilien. Exit les habitants des quartiers populaires dans lesquels les associations ne percevront plus de subventions, les demandeurs de HLM confrontés à la baisse de construction de logements sociaux, les lycéens du public confrontés à la dégradation de leurs conditions de travail, ou bien encore les sans-pa-

piers désormais exclus de la tarification sociale des transports franciliens.

Valéry Pécresse met ainsi à mal les liens qui rassemblaient la population dans un espace commun, marqué par la diversité des territoires. L'urbain et le rural sont renvoyés dos à dos, la production en baisse, l'environnement réduit à portion congrue. Pis, ce budget consacre la mise en œuvre du plus grand plan social qu'ait connu l'Île-de-France. Au-delà des suppressions d'emplois en cours, l'exécutif a opté pour une baisse des subventions allouées à l'économie sociale et solidaire, aux missions locales, aux dispositifs d'accompagnement dans l'emploi, de la formation et du soutien à la création d'entreprises.

Valéry Pécresse met à mal les liens qui rassemblaient la population dans un espace commun, marqué par la diversité des territoires. L'urbain et le rural sont renvoyés dos à dos, la production en baisse, l'environnement réduit à portion congrue.

Développement économique : budget en berne ! Sous couvert de mettre l'accent sur les aides à la création d'entreprise et de favoriser la réimplantation des commerces dans les quartiers défavorisés, la présidente du Conseil régional d'Île-de-France (CRIF) ne fait, en réalité, que sacrifier les avan-

cées réalisées sous la précédente mandature. À ce jeu, La Fonderie, Paris-Région-Entreprise et le Lieu du Design sont touchés de plein fouet par la baisse de leurs budgets respectifs. « Ces structures sont pourtant extrêmement utiles dans la mise en œuvre efficiente des aides régionales, mais Me Pécresse s'en moque et coupe allègrement leur budget, arbitrairement et aveuglément, sans proposer d'alternative », déplorent d'une même voix Catherine Lime-Biffe (92) et Jean-Paul Planchou (77).

Chaque année, ce sont pourtant 8 500 entreprises qui bénéficient des aides régionales et d'un accompagnement particulier. Comment

les soutenir avec, pour seul leitmotiv, la réduction des crédits utiles aux entrepreneurs, à l'emploi et donc à la croissance ? Et que dire de l'Economie sociale et solidaire (ESS), aujourd'hui sur la sellette, avec 2 600 postes menacés, alors que ce secteur connaît un fort développement dans le pays ?

Administration générale : la purge ! Nadège Azzaz (92) et Anne-Claire Jarry-Bouabid (75) pointent le démantèlement des services publics, orchestré par la droite. Avec, pour conséquence principale, la suppression de l'ensemble des postes vacants et le non remplacement des départs en retraite. Sans compter que de nombreux CDD ne seront pas renouvelés. Cette politique s'inscrit clairement dans la lignée des préconisations de Nicolas Sarkozy, qui a annoncé, en cas de victoire à la présidentielle, la suppression de quelque 300 000 postes d'agents publics et du statut de fonctionnaire, en 2017.

Formation professionnelle : menace sur l'apprentissage ! Avec l'emploi, ce poste représente une enveloppe annuelle de 700 millions d'euros. En optant pour une réduction drastique des crédits et en prétextant un recentrage qui passera par le financement des centres de formation d'apprentis, le CFA, en fonction de leur « performance », Valérie Pécresse met à mal la péréquation qui permet de favoriser les établissements de banlieue ou ceux qui font l'effort d'accueillir des jeunes nécessitant un accompagnement spécifique. Pis, la patronne de l'exécutif vient de lancer un vaste plan social qui prévoit, notamment, la suppression des « emplois tremplin », pourtant indispensables en matière d'insertion par l'activité économique. Sans parler de l'affaiblissement du tissu associatif, tout aussi essentiel pour favoriser le lien social, la baisse substantielle du soutien aux missions locales, la sup-

pression des dispositifs de mobilité internationale des apprentis, des jeunes en insertion et des demandeurs d'emploi, ou bien encore la disparition des dispositifs de lutte contre les discriminations à l'emploi et de promotion de l'égalité femmes-hommes vers et dans l'emploi, parfaitement mis en relief par Rama Sall (78) et Hella Kribi-Romdhane (91).

Logement social : un enterrement de première classe ! À l'heure où l'Etat a fait de la lutte contre le mal-logement l'une de ses priorités, force est de constater que ce poste budgétaire est l'un des grands sacrifiés de la nouvelle politique régionale. Ce, alors même que Valéry Pécresse disait vouloir faire de la

construction et de la rénovation urbaine les principaux axes de sa politique en faveur de la mixité sociale. « Après avoir stigmatisé les habitants des quartiers populaires, qui disposaient de plus de 30 % de logements sociaux, en les qualifiant de « ghettos », Valéry Pécresse et son vice-président, Geoffroy Didier, diminuent de 40 millions d'euros les autorisations de financement du logement social

La patronne de l'exécutif vient de lancer un vaste plan social qui prévoit, notamment, la suppression des « emplois tremplin », pourtant indispensables en matière d'insertion par l'activité économique. Sans parler de l'affaiblissement du tissu associatif, tout aussi essentiel pour favoriser le lien social.

(PLAI et PLUS) dans la région, alors que les demandeurs susceptibles d'accéder à des logements représentent 70 % des demandeurs franciliens, fulmine Gilbert Cuzou (77). De plus, et même s'il est légitime de financer le logement moins social, celui-ci se fait sur la diminution sans précédent des budgets alloués aux PLAI et PLUS. »

Politique de la ville et renouvellement urbain. 1,53 millions d'habitants vivent aujourd'hui dans 272 quartiers à l'échelle du territoire francilien. Et ce sont autant d'acteurs qui comptent parmi les victimes des coupes drastiques orchestrées par Valéry Pécresse. Les crédits de fonctionnements reculent ainsi de 43 % et les enveloppes dédiées à la rénovation urbaine de 57 %, à en croire Stéphanie Ve-

neziano (75) et Loubna Meliane (91). « *C'est même la triple peine, quand on met bout à bout les nombreux décrochages dans les budgets de « droit commun » qui impacteront directement les quartiers dès les prochaines semaines : suppression des emplois-tremplins, baisse des subventions aux missions locales, aux associations, aux projets de lutte contre le décrochage scolaire, etc.* », estiment les deux conseillères régionales. À ce rythme, de nombreuses actions dans les domaines de l'éducation, du lien social, de la santé, de l'insertion, de la prévention seront stoppées nettes dans les quartiers.

Transports : aucune vision d'envergure ! C'est peu dire que la montagne a accouché d'une souris. Là où elle promettait une véritable révolution, la présidente du CRIF n'a engagé aucune impulsion nouvelle. Tant et si bien que la fameuse promesse des « 700 nouvelles rames » est passée par pertes et profits. Comme le rappelle fort justement Jonathan Kienzlen (94), une partie de ces rames a été commandée par la précédente majorité, tandis qu'aucun financement complémentaire n'est prévu pour une mesure que l'intéressée chiffre elle-même à 8,5 milliards d'euros.

Environnement et agriculture : le choix du repli. En matière de rénovation énergétique des bâtiments et logements, l'heure est au désengagement. « *Sous couvert de transfert de crédits du « logement, précarité énergétique » et des « lycées, rénovation thermique » à « l'environnement », près de 36 millions € d'investissement ont disparu !* », note ainsi Roseline Sarkissian (77). Avant de pointer les ratés de l'économie circulaire, de la pollution de l'air – diminution du budget d'AirPariF -, la baisse de 400 000 € des crédits alloués aux emplois d'insertion, la division par dix des crédits alloués aux associations, et une baisse importante (- 600 000 €) des fonds consacrés à l'agriculture bio, aux producteurs et artisans de proxi-

mité, aux circuits courts et à la restauration scolaire.

Aménagement et ruralité : baisses drastiques ! « *Au lieu de maintenir les aides aux communes, dont les élus identifient mieux que personne les équipements dont ils ont besoin, la nouvelle majorité régionale réduit drastiquement ces aides et invente de nouveaux dispositifs (1 million € de soutien aux dynamiques territoriales, 4 millions € pour les quartiers innovants, 1,5 million € pour les espaces de travail collaboratifs...), sans en fixer le contenu* », déplore Olivier Thomas (91). Avec, pour conséquence directe, une baisse de 12 % des montants alloués aux contrats territoriaux, pour 2016. « *Quant aux édiles des villes plus grandes et des intercommunalités, ils sont plus mal traités encore, puisque les crédits des contrats régionaux s'effondrent de 25 % ! Qui disait déjà que les promesses n'engageaient que ceux qui les écoutent ?* »

Action sociale, santé et famille : inégalités accrues ! Fanélie Carrey-Conte n'y va pas par quatre chemins : la part de

budget consacré à ce volet se solde par un « *arrêt pur et simple de plusieurs actions à destination des publics précaires et vulnérables* » : accueil des Gens du voyage, aide à la résorption des bidonvilles, accueil des réfugiés... « *Il sera également mis un terme aux programmes de prévention des maladies liées à l'environnement, ainsi qu'à la campagne de prévention sexualité contraception/IVG en direction des jeunes...* », prévient l'élue. Sans parler de la baisse sensible des crédits en faveur des personnes âgées, des centres d'hébergement pour les sans abri, des dispositifs en faveur des handicapés, alors que l'emploi de ces derniers a été déclarée « grande cause régionale 2016 ».

La lutte contre les inégalités devient ainsi la « *variable d'ajustement des choix parfois hasardeux et démagogiques de l'exécutif, pour-*

suit l'intéressée. Après la suppression des aides aux transports pour les étrangers, le refus de condamner l'attitude des élus LR s'opposant à l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence dans le 16^e arrondissement de Paris, V. Péresse et sa majorité franchissent une nouvelle étape. » Et ce, au détriment des publics les plus fragiles, véritables laissés pour compte d'une politique inégalitaire qui ne dit pas son nom.

Lycées : la grande régression ! Remise en cause du plan pluriannuel d'investissement, baisse importante du budget consacré à la réussite scolaire - dont le décrochage scolaire -, diminution des fonds alloués à la prévention de la violence en milieu scolaire, baisse du budget participatif pour l'économie d'énergie des lycées, baisse de l'aide régionale à la demi-pension pour les étudiants de BTS et de CPGE, baisse de l'éducation à l'environnement, financement des manuels scolaires pour les élèves du privé au détriment des élèves du public... Sandrine Grandgambe (78) et Yannick Tringance (93) se livrent à un véritable inventaire des désengagements de la droite en matière d'éducation. Rien de bon pour l'avenir de la jeunesse francilienne.

Enseignement supérieur : un budget en trompe-l'œil ! S'il reprend les engagements du précédent mandat, et notamment ceux du Contrat de plan État-région (CPER) en cours, le nouvel exécutif ne se prive pas, pour autant, de tailler dans les dotations affectées au soutien des étudiants boursiers partant à l'étranger. Sans parler de la baisse des crédits consacrés au dialogue science et société qui comptent pourtant parmi les compétences obligatoires de la Région. « On relève également une vision sociale défailante, constate Dominique Barjou (94). Suppression des emplois étudiants dans les bibliothèques, du soutien à la coopération

internationale, des bourses pour des étudiants internationaux, des actions engagées pour la démocratisation de l'enseignement supérieur, notamment en faveur des étudiants en situation de handicap ou des personnes détenues, etc. La liste est longue... et triste ! »

Sport et loisirs : privatisation et élitisme !

Si une grande partie des choix opérés par la précédente majorité sont reconduits, les projets de la nouvelle équipe ne manqueront pas de pénaliser les Franciliens les plus fragiles. Avec, en particulier, une forte baisse de l'investissement dans les îles de loisirs. Et un objectif

avoué : privatiser tout ou partie des équipements... « Nous étions habitués à l'obsession de la droite de privatiser le service public, nous constatons donc aujourd'hui que les loisirs et le sport en feront désormais parti, regrette Nicola d'Asta (92) et Maxime Des Gayets (75). Pire encore, la majorité a annoncé sa volonté de mutualiser les dispositifs d'accès aux loisirs financés par

Le nouvel exécutif ne se prive pas de tailler dans les dotations affectées au soutien des étudiants boursiers partant à l'étranger. Sans parler de la baisse des crédits consacrés au dialogue science et société qui comptent pourtant parmi les compétences obligatoires de la Région.

la Région. Si des formes de mutualisation peuvent être étudiées, cette opération ne cherche en réalité qu'à mettre un terme à l'aide au départ en vacances qui permettait chaque année à des centaines de familles défavorisées franciliennes, de pouvoir partir en vacances hors de la Région. »

Jeunesse, citoyenneté et vie associative :

- 11,8 % ! Au-delà d'une baisse affichée de plus de 30 %, le Fonds régional de développement de la vie associative et du bénévolat doit financer de nouvelles structures comme les Centres de ressources ou la Fédération régionale des centres sociaux, cofinancées, jusqu'alors, par le budget « Politique de la Ville ». Avec, pour conséquence, une baisse significative des subventions aux associations pourvoyeuses d'emploi et de lien social. Ces coupes sombres touchent également le soutien aux radios et télévisions franciliennes, les dispositifs de lutte

contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes, ou encore le Conseil régional de la Laïcité, comme le rappelle Rachid Temal (95).

Culture : la grande duperie ! Exit les promesses de Valérie Pécresse visant à augmenter ce poste budgétaire de 20 %. Pis, elle met en péril nombre de dispositifs et de subventions, alors que le secteur est déjà confronté à de grandes difficultés. « *Les premiers touchés par ces coupes sont le cinéma, l'audiovisuel, le livre, le spectacle vivant et les fabriques d'art et de culture*, souligne Benoît Marquaille (92). *Ce budget amènera inéluctablement l'annulation de spectacles, de représentations, de festivals, de créations artistiques... détruisant ainsi nombre d'emplois et mettant en péril nombre de compagnies et de lieux dédiés aux arts du vivant* ».

Sécurité : un budget qui fait

« plouf » ! 500 000 € sont engagés pour équiper le territoire, établissements sportifs ou culturels, établissements scolaires et gares compris, en portiques de sécurité... « *Une mesure en forme de saupoudrage là où la sécurité nécessite d'être traitée de manière transversale* », fustigent Mélissa Yousouf (93) et Nadège Azzaz (92).

Dans le même temps, la nouvelle majorité vient de supprimer la subvention allouée à « Jeunes Violences Ecoute », dans le cadre de campagnes de sensibilisation contre les violences scolaires et d'accueil, via une plateforme dédiée aux jeunes en difficultés...

Pour le reste, Valérie Pécresse n'a fait que s'inscrire dans la continuité des actions engagées par ses prédécesseurs : financement et réhabilitation de commissariats ou de gendarmeries, via une convention passée avec le ministère de l'Intérieur, poursuite de la vidéo-surveillance dans les transports franciliens...

International : absence complète de vision !

Rien en termes d'investissement. L'accent est mis ici sur le fonctionnement. « *Ce budget n'aide pas les associations qui sont pourtant*

des partenaires incontournables de la Région par leur action d'innovation et d'intégration économique et sociale, constate Pierre Kanuty (75). *L'action de la Région ne peut se réduire à une logique de business ou de « retour sur investissement », en ne misant que sur les pays dont beaucoup de Franciliens seraient des ressortissants* ». Loin des préconisations du groupe socialiste & républicain qui entend redonner aux associations les moyens de porter des projets, à l'échelle européenne et internationale, en poursuivant les politiques de coopérations engagées par Jean-Paul Huchon et son équipe, sous la précédente mandature.

Suppression du Pass contraception : pilule

amère ! Lancé en 2011, le « Pass contraception » est un chéquier distribué par les infirmières

scolaires, qui donne droit à deux consultations médicales, une prise de sang, un dépistage du VIH et la délivrance de contraceptifs. Depuis sa création, par la gauche, 2 000 pass ont été distribués dans les lycées franciliens. Sa suppression, par Valérie Pécresse et son équipe, est donc inacceptable, d'autant qu'il s'adressait, prioritairement, aux

jeunes et familles issus de quartiers défavorisés ne disposant pas de centre de planification. Elle marque une volonté claire de récompenser insidieusement « Sens commun », le mouvement d'extrême droite anti-mariage gay, lié au parti de Nicolas Sarkozy, qui avait rejoint la liste de la nouvelle présidente LR du CRIF, lors de la campagne des régionales.

Cette politique régionale, quand elle est examinée poste par poste, montre assez bien ce que sont les projets portés par les candidats désignés de la droite, à l'échelle de l'Hexagone. Ils pratiquent une politique médiocre, qui entérine les inégalités sans la moindre vision d'avenir.

Bruno Tranchant

Source : *La Lettre d'info du Groupe socialiste & républicain*, n° 1, avril 2016.

La réalité du budget 2016...

- 700 rames et 8,5 milliards € pour les transports en commun franciliens : 0 € en plus sur le budget 2016 du STIF et de la Région.
- Promotion de l'égalité femme-homme : baisse de la dotation dans le secteur de l'emploi et baisse de la dotation au centre Hubertine Auclert.
- Promesse de sanctuarisation du crédit pour le logement social : baisse de 40 millions €
- Pacte sur la qualité de l'air Doublement des aides aux territoires ruraux : diminution de la subvention à Airparif et des aides aux programmes de prévention des maladies liées à l'environnement.
- Lutte contre le handicap, grande cause régionale : 1 millions € de moins pour les maires ruraux division par deux des crédits dédiés à cette cause
- 20 % de plus pour la culture : baisse de 3 millions € en fonctionnement

Source : *La Lettre d'info du Groupe socialiste & républicain*, n° 1, avril 2016.



Dominique Andolfatto...

... est professeur de science politique à l'Université de Bourgogne Franche-Comté, co-auteur, avec Thierry Choffat, du chapitre *Le Front national les syndicats. Une stratégie d'entrisme ?*, paru dans *Les Faux semblants du FN*, livre collectif dirigé par Sylvain Crépon, Alexandre Dézé et Nonna Mayer, paru aux Presses de sciences po, 2015. Il est également l'auteur de *Sociologie des syndicats* (la découverte) et d'*Histoire des syndicats* (Seuil), co-écrit avec Dominique Labbé.

« La direction du FN n'a guère d'empathie avec les milieux syndicaux quels qu'ils soient, sinon avec le monde du travail qui, pour elle, ne semble guère que présenter un intérêt tactique »



Aux dernières européennes, 33 % des sympathisants de FO, 22 % de ceux de la CGT et 17 % de la CFDT, ont glissé dans l'urne le bulletin FN, selon un sondage Ifop. Comment expliquez-vous la progression de ce vote ?

Ces chiffres n'indiquent pas a priori de progression. On ne verrait de progression que si on replace ces chiffres en perspective, depuis les années 1990, par exemple. Nous disposons en effet de nombreux sondages qui ont cherché à combiner proximité syndicale et vote en faveur du FN. Et on note bien une progression, mais assez comparable à celle caractérisant la moyenne des Français. Ainsi, lorsque le FN gagne des voix, ces gains se retrouvent aussi parmi les sympathisants de syndicats et, probablement, les syndicalistes. Bien sûr, on peut s'en

émouvoir. Le choix ou l'engagement syndical, et des valeurs qui seraient attachées à celui-ci, « ne protégeraient pas » du vote FN. Mais en réalité, les salariés, soutenant ou engagés dans des syndicats, sont à l'image de la population générale. Ils ne sont pas d'une autre nature.

On note tout de même que les sympathisants des syndicats votent habituellement un peu moins en faveur du FN que les salariés ne déclarant aucune sympathie syndicale. Par exemple, si on prend en compte le dernier sondage disponible (IFOP, 6 décembre 2015), à l'occasion du premier tour des élections régionales de 2015, 29 % des sympathisants des syndicats ont fait le choix du FN, contre 33 % pour les salariés sans sympathie syndicale. On rappellera que – globalement – le FN a réalisé 28 % d'audience. Les résultats pour les salariés sympathi-

sants de syndicats sont donc tout proches de cette moyenne et - compte tenu des marges d'erreur des sondages - comparables à ceux-ci. Mais la petite différence qui apparaît pourrait s'expliquer aussi parce que l'on sait que ce sont les personnes les plus âgées qui ont la moindre propension à voter en faveur du FN. Or, les salariés ont généralement moins de 60 ans.

On rappellera encore que seul un électeur sur deux est allé voter aux régionales de 2015. Cela signifie qu'il faut diviser tous ces chiffres par deux pour avoir une vision plus exacte de l'implantation du vote FN dans l'électorat. Environ 15 % des sympathisants des syndicats auraient effectivement fait le choix du FN lors des régionales de 2015 (ou environ 12 % lors des européennes de 2014). Par contre, quelque 17 % des salariés sans sympathie syndicale auraient voté FN, en décembre 2015 (ou environ 15 % lors des européennes de 2014).



Existe-t-il une singularité du vote FO ?

Difficile à dire. Les chiffres des sondages indiquent bien un sur-vote en faveur du FN de la part des sympathisants de FO. Si l'on reprend les résultats des régionales de 2015 - comme lors d'élections antérieures -, cela apparaît effectivement le cas. Quelques 26 à 27 % des sympathisants de la CGT et de la CFDT font le choix du FN. Cela monte à 34 % pour ceux de FO. L'écart doit toutefois être relativisé. Et dans tous les cas, on reste proche de la moyenne du vote des Français en faveur du FN. En outre, nous ne disposons que de résultats en pourcentage et on ne connaît pas le volume - en chiffres absolus - auquel renvoient ces populations. Compte tenu de la faiblesse des taux de syndicalisation en France, il est probable que les écarts de volume entre ces populations sont très faibles, ce qui fragilise les différences relevées en termes de pourcentage - et qui était beaucoup moins le cas pour l'ensemble des sympathisants des syndicats évoqués dans la question précédente, le volume de population étant dans ce cas plus large. Enfin, ce sont les personnes interrogées qui

s'auto-définissent comme sympathisants CGT, CFDT ou FO. Un sympathisant n'est pas un adhérent. On ne peut donc en tirer des conclusions définitives quant au positionnement politique des membres de l'organisation. D'autant plus qu'il n'est pas impossible que certaines personnes interrogées aient choisi de se déclarer proches de FO par rejet de la CGT et de la CFDT, les seules deux autres organisations mentionnées dans l'enquête... Bref, il importe de tenir compte de certaines limites méthodologiques de l'enquête.

Cela dit, malgré ces réserves, on peut admettre qu'il y aurait bien une propension à voter plus fortement en faveur du FN de la part des sympathisants de FO et l'expliquer également par une plus grande diversité politique des soutiens de celle-ci... tandis que les sympathisants de la

CGT et de la CFDT constitueraient - politiquement parlant, voire idéologiquement - des populations plus homogènes et, en l'occurrence, moins perméables au discours du FN.

Au-delà, comment expliquer l'intrusion de plus en plus massive du FN dans les centrales syndicales ?

Le terme « massive » me semble exagéré. Le problème de fond reste celui de la désyndicalisation.

Avec un taux de syndicalisation moyen en France de 7 %, et plus souvent situé entre 0 et 4 ou 5 % dans le secteur privé, les syndicats français ne sont plus guère implantés dans le salariat. On voit même prospérer de véritables déserts syndicaux. Le FN - fort de son audience électorale dans les électorsats ouvrier et employé notamment - cherche à profiter de cette situation pour, sinon développer des implantations, du moins propager ses idées et les ancrer plus fortement.

Cela dit, le FN ne cherche plus - depuis longtemps - à développer des organisations qui seraient spécifiquement frontistes pour contrecarrer les syndicats classiques, ni même à développer l'entrisme dans ces mêmes syndicats, compte tenu des aléas de ces stratégies.

Le FN - en tous les cas une partie de ses cadres - entend plus simplement se saisir de toute opportunité pour propager de façon plus ou moins informelle - mais volontariste - ses idées dans le salariat et les organisations porteuses des intérêts des salariés.

? *Le principe de « préférence nationale » n'est-il pas incompatible avec le syndicalisme ?*

Dans un étude très intéressante à paraître, Dominique Labbé et Denis Monnière, spécialistes de l'analyse du discours politique, politologues à Grenoble et à Montréal, primés par le Parlement du Québec pour leur travaux, montrent que - contrairement à ce qui est souvent affirmé - il y a bien une évolution dans le discours du FN. Ils parlent même de « différences marquées » sur le fond entre Jean-Marie et Marine Le Pen. De fait, le thème de la « préférence nationale », à l'origine de nombreuses polémiques et même de contentieux, n'apparaît plus dans le discours du FN. On peut bien sûr considérer qu'il reste implicite et qu'il ressort de la lecture du programme officiel la notion de « préférence communautaire » - c'est-à-dire européenne - ou la dénonciation de ce qui serait une « préférence étrangère » pour l'attribution de logements sociaux...

Sur un autre plan, on indiquera qu'historiquement le syndicalisme était plutôt protectionniste et critique à l'égard de l'emploi de travailleurs immigrés accusés de favoriser le dumping social entre les entreprises. Cette même critique vaut aujourd'hui pour les « travailleurs détachés », compte tenu d'une réglementation permissive que le projet de loi El Khomri entend réviser et durcir.

? *La veille du 1^{er} mai 2015, le trésorier du FN, Wallerand de Saint-Just, annonçait la création d'un « cercle Front Syndical », afin, notamment, « d'assurer la défense des militants et*

? *candidats, par ailleurs membres d'un syndicat ». Ceci signifie-t-il que le FN se livre à un important travail d'entrisme dans ce milieu ?*

Non. Le FN a en réalité renoncé à l'entrisme dans les syndicats traditionnels comme à la création de syndicats estampillés FN, ainsi qu'il avait pu le faire dans les années 1990 avec la création d'une CFNT (Confédération française nationale du travail). Plus au fond, le positionnement du FN à l'égard des syndicats est empreint de paradoxes. La direction du FN n'a guère d'empathie, en réalité, avec les milieux syndicaux quels qu'ils soient, sinon avec le monde du travail qui, pour elle, ne semble guère que présenter un intérêt

Sur le plan de la rhétorique, on retrouve la construction d'un passé mythique où le groupe dominant aurait formé une identité homogène, le discours apocalyptique sur la décadence, la désignation des groupes dominés comme facteurs de déclin, la démonisation des groupes stigmatisés, décrétés « inassimilables ».

tactique. Ainsi, Marine Le Pen a pour habitude de tenir des discours très critiques à l'égard des syndicats, dénonçant, par exemple, un syndicalisme « archaïque », « non représentatif », « dévoyé et moribond »... Et sociologiquement, il existe probablement un « gap » important entre les dirigeants du FN et le monde syndical, voire du salariat. Cela dit, une partie des frontistes - par stratégie ou sympathie plus effective

avec le monde du travail - se montrent plus attentifs à l'égard du salariat et de ses organisations représentatives. Ils cherchent à attirer à eux des syndicalistes traditionnels en perte ou à la recherche de nouveaux repères. Ils escomptent que les tensions ou clivages existant au sein des confédérations traditionnelles constitueront pour eux un effet d'aubaine, leur permettant de draguer des syndicalistes qui, ensuite, seront autant de propagateurs de leurs thèses dans la population électorale.

Ces cadres ou militants du FN s'efforcent, aujourd'hui, d'opérer de façon assez discrète parce que des organisations telles que la CGT ou la CFDT excluent de façon quasi-automatique leurs adhérents qui - publiquement - déclarent se reconnaître dans les thèses du FN, voire sont candidats à des scrutins politiques divers sous l'étiquette de celui-ci - on se rappellera, par exem-

ple, de l'affaire Fabien Engelmann, responsable local de la CGT, candidat du FN lors d'élections locales en Moselle, exclu de la CGT, avant de devenir maire d'Hayange et, plus récemment, conseiller général de la nouvelle région du Grand Est.

Depuis 2015, après bien des hésitations, la stratégie développée par le FN est celle de constituer un « cercle front syndical ». Il s'agit d'une association très informelle de syndicalistes d'origines diverses, en l'occurrence de « syndicalistes patriotes », ainsi qu'ils se désignent souvent eux-mêmes, soit de relais d'opinion du FN dans les syndicats et, plus largement, dans le salariat et la population. Un délégué de FO, membre de cette « structure », témoignait récemment de cette stratégie lors d'un colloque de la fondation européenne liée au FN sur « la réforme de la représentativité syndicale et le développement d'organisations professionnelles en France », organisé à la Maison de l'Amérique latine, à Paris, début avril 2016.

Sans que l'on puisse mesurer l'importance de ce réseau dans le département qui était cité, en exemple - le Loir-et-Cher - (et a fortiori en France), il était indiqué que ses membres entendent d'abord se mobiliser « contre l'ostracisme » des organisations traditionnelles à leur égard. Ils entendent défendre, en tant que syndicalistes, leur liberté de choix politique. Ils disent également faire la distinction entre leur engagement syndical et leur engagement politique, se conformant dès lors - selon leurs propres termes - à la vision dominante de la Charte d'Amiens (adoptée par la CGT, en 1906). De fait, pour éviter toute exclusion de leur syndicat, ils ne font plus mention en principe de leur engagement, voire de leurs fonctions, syndical(es) dans leurs prises de positions politiques. Dans le Loir-et-Cher, les membres du « cercle front syndical » déclarent également avoir

soutenu une grève dans les transports publics à Blois, par solidarité avec les salariés, et s'être mobilisés contre le projet de loi El Khomri et, notamment, contre son article 6 qui traite du fait religieux dans l'entreprise. Globalement, les implantations du « cercle » semblent encore très discrètes, par crainte d'exclusions de ses membres des syndicats classiques auxquels ils appartiennent, mais aussi de capacités d'organisation limitées. De fait, ces exclusions semblent devenues plus difficiles et moins systématiques.

On signalera encore que, sur le fond - soit leur conception du syndicalisme -, les frontistes restent partagés, les uns étant attachés à des engagements syndicaux au sein des organisations traditionnelles, sans a priori, d'autres préconisant des règles de représentativité syndicale assouplies, d'autres défendant encore un syndicalisme de type plus corporatiste, sinon coopératif, prenant appui sur les branches d'activité, voire associant salariés et employeurs.

Depuis 2015, après bien des hésitations, la stratégie développée par le FN est celle de constituer un « cercle front syndical ». Il s'agit d'une association très informelle de syndicalistes d'origines diverses, en l'occurrence de « syndicalistes patriotes », ainsi qu'ils se désignent souvent eux-mêmes, soit de relais d'opinion du FN dans les syndicats et, plus largement, dans le salariat et la population.



Le parti d'extrême droite propose un programme aux antipodes des intérêts des travailleurs et de la démocratie. Dans ces conditions, quelles réponses les centrales syndicales peuvent-elles apporter face à l'emprise de plus en plus forte du FN sur leurs adhérents ?

La CGT et la CFDT ont décidé d'exclure systématiquement tout adhérent dont l'engagement ou le soutien au FN serait révélé. Elles se montrent particulièrement vigilantes, de ce point de vue, et ont organisé quelques manifestations symboliques pour mettre en garde leurs adhérents et les salariés. Les autres organisations ont une attitude moins systématique.

Les militants proches du FN ne peuvent que dénoncer ces exclusions, s'étonnant que les syndicats tolèrent, au contraire, en leur sein d'autres

formes d'engagements, par exemple au sein du PCF ou de partis d'extrême gauche, rappelant les dérives autoritaires auxquelles ont conduit les idéologies dont se prévalent ou ont pu se prévaloir ces formations.

On peut, bien sûr, comprendre cette position de principe de la part des confédérations, tout en se demandant si celle-ci ne serait pas finalement facile, dispensant de s'interroger sur les causes de fond qui poussent une partie des syndicalistes – et plus largement – des salariés à se tourner vers le FN ou, à tout le moins, certaines de ses idées, ou encore une « offre » politique remettant en cause des clivages traditionnels. Manifestement, ce sont aussi les défauts d'implantations du syndicalisme dans le salariat qui posent question. Les grandes faiblesses de son maillage sont en cause. Or, cette situation ne découle pas uniquement de raisons qui tiennent au contexte économique, mais aussi à l'institutionnalisation et à la professionnalisation du

syndicalisme qui, le plus souvent, ont creusé l'écart entre les salariés et leurs organisations représentatives. Bref, il ne faut pas croire que des principes – aussi sévères soient-ils – permettront de produire un monde du travail plus conforme à ce qui est attendu idéalement. C'est un travail de fond qui doit être engagé, des modes d'organisation qui doivent être repensés, des formes de sociabilité qu'il importe de réinventer...

En 1917, Antonio Gramsci écrivait : *« Les hommes cherchent toujours à l'extérieur d'eux-mêmes la raison de leurs échecs spirituels ; ils ne veulent jamais se convaincre que la cause en est toujours et uniquement leur faiblesse, leur manque de caractère et d'intelligence. Il existe un dilettantisme de la foi comme il y a un dilettantisme du savoir ».*

Propos recueillis par Bruno Tranchant

La Revue Socialiste

**Le numéro de ce mois-ci consacre un dossier spécial
à la situation des migrants et des réfugiés. À lire !**



MR. MME. Mlle.

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

Ci-joint mon règlement de la somme de euros par chèque à l'ordre de Solfé Communications – Revue socialiste

DATE :

SIGNATURE :

Bruno Le Maire : Un parcours pourtant très classique

Bruno Le Maire mène une campagne très active, dans la perspective des primaires de novembre, organisées par "LR". Il essaie d'imposer un style, celui de la nouveauté, éternel classique de la vie politique depuis des décennies.

Il ne s'agit pourtant pas d'un nouveau venu dans la vie publique, tant s'en faut. Le député de l'Eure a été tout d'abord le collaborateur privilégié du Secrétaire général de l'Élysée, Dominique de Villepin, dès la fin des années 90, en pleine troisième cohabitation. Il a ensuite suivi son mentor, au Quai d'Orsay, puis au ministère de l'intérieur, entre 2002 et 2005, sous le gouvernement Raffarin. Courant 2006, il assume les fonctions de directeur de cabinet du Premier ministre, Dominique de Villepin.

A ce titre, il est directement à l'instigation du CPE, au printemps 2006, opération qui se traduit, au final, en avril 2006, par le retrait ou plutôt la non application sur ordre du chef de l'État, d'un dispositif pourtant voté quelques semaines plus tôt par le Parlement, et même validé par le Conseil Constitutionnel. Le Premier ministre de l'époque ne s'en après une courte disgrâce liée à la victoire politique à droite, de Nicolas Sarkozy devenu Président de la République sur Dominique de Villepin, Premier ministre incapable de tenter sa chance, il accepte le poste de secrétaire d'État aux Affaires européennes, en décembre 2008, puis celui de ministre de plein exercice

chargé de l'Agriculture, quelques mois plus tard, en juin 2009. A cette occasion, il assume et met en œuvre tous les choix de dérégulation du président de la République de l'époque, en lien avec la Commission de Bruxelles, choix qui expliquent encore aujourd'hui, largement, les difficultés agricoles et, en particulier, celles des éleveurs et des petites exploitations.

Bruno Le Maire a ainsi connu, jusqu'ici, un parcours d'un grand classicisme. Enarque, étudiant en sciences politiques, normalien, haut fonctionnaire au Quai d'Orsay, puis membre de cabinets ministériels, au cœur de l'État régalien et, enfin, ministre pendant plus de trois ans au service d'un président de la République, qu'il avait beaucoup combattu, au moment de son ascension, et qu'il entend désormais directement concurrencer, à l'occasion des primaires de la droite.

On le constate, cette personnalité politique n'est pas néophyte. Nous sommes plutôt en présence d'un, déjà, vieux "routier" de la vie politique, résolument à droite, qui connaît toutes les arcanes et maîtrise tous les codes d'un milieu auquel il doit tout. Il ne suffit pas d'avoir moins de 50 ans, pour quelques années encore - trois exactement - pour prétendre jouer les novices. Sa trajectoire Neuilly ENA/cabinets du Quai d'Orsay et de Maignon ne le prépare pas vraiment, ni aux grands bouleversements sociétaux, ni à la prise en compte des réalités sociales. Tout cela respire l'ultra-conservatisme à prétention élégante, volontiers donneur de leçons, toujours satisfait de lui-même.

Il est directement à l'instigation du CPE, de sinistre mémoire, au printemps 2006, opération qui se traduit, au final, en avril 2006, par le retrait ou plutôt la non application sur ordre du chef de l'État, d'un dispositif pourtant voté quelques semaines plus tôt par le Parlement, et même validé par le Conseil Constitutionnel. Le Premier ministre de l'époque ne s'en remettra jamais. Il est vrai qu'il y avait deux millions de jeunes et de salariés dans la rue.

Des intentions très conformistes et vraiment rétrogrades.

Son programme est en effet des plus réactionnaires. Il épouse totalement l'air du temps en vigueur dans le premier cercle de l'ex-UMP, celui de la déflation économique et de la revanche sociale. Baisse drastique des dépenses publiques et notamment sociales, retraite à 65 ans d'ici 2025, remise en cause des 35 heures hebdomadaires de travail, et du résultat des multiples négociations qui les ont encadrées, suppression sans contrepartie de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF), effacement progressif du code du travail, et surtout, fin de l'État stratège, constituent le sempiternel viatique du député de l'Eure, sans véritable imagination, au regard de ses concurrents.

Ce programme affaiblirait la démocratie française vis-à-vis des puissances financières et économiques internationales. Il réduirait sensiblement le volume de la commande publique et, par voie de conséquences, tout ce qui permet d'irriguer la vie économique locale, le tissu industriel et des services des PME. Il contribuerait à accroître le chômage des jeunes et des seniors. Il asphyxierait toutes les formes de démocratie sociale.

Il transformerait aussi la France en maillon faible, face à l'agressivité des fonds souverains qui se multiplient à travers le monde, et aux défis environnementaux et énergétiques qui représentent les enjeux majeurs de cette première moitié du XXI^e siècle. La transition énergétique fondée sur la priorité à l'investissement dans les énergies renouvelables ne s'accomplira pas par la déréglementation et le retrait de la puissance publique. En outre, le marché seul reste souvent trop pour apprécier la validité des choix qui préparent l'avenir et, surtout, les anticiper. En ce sens, le pro-

gramme « libéral » du quadragénaire, Bruno Le Maire, est un programme du début du XX^e siècle, et non de la première moitié du XXI^e. Il trahit même une certaine forme de paresse intellectuelle.

A ce schéma incontournable, aujourd'hui à droite, de Nathalie Kosciusko-Morizet à Laurent Wauquiez, Bruno Le Maire ajoute une petite touche personnelle, histoire sans doute de parfaire son image d'éternel « nouveau jeune ». Il entend ainsi, d'une part, remettre en cause les fondements de la fonction publique et, en premier lieu, de la fonction publique territoriale - il l'a confirmé le 27

avril dernier -, avec tous les risques de regain de clientélisme et d'arbitraire qu'induirait une telle préconisation, d'autre part, pratiquer, notamment dans le domaine économique et social, par voie d'ordonnances, et donc à l'aide du recours à l'article 38 de la Constitution.

Il s'agit, en fait, de son propre aveu, de récuser à priori, toute forme de négociation avec les partenaires sociaux, considérée comme une « perte de temps ». Le député de l'Eure emprunte clairement aux discours et aux thèmes politiques développés par Nicolas Sarkozy, partant en

guerre contre les corps intermédiaires et les médiations démocratiques, surtout celles exprimant les aspirations des salariés et du monde du travail.

Ces slogans ont été martelés lors de la phase finale de la dernière campagne présidentielle de l'ancien président, celle où il a échoué. Preuve que le prétendu renouveau conduit souvent à du mauvais recyclage d'idées, à mi-chemin entre Patrick Buisson et Pierre Poujade.

Le candidat du « renouveau » s'insurge donc contre la concertation et la négociation sociale.

Baisse drastique des dépenses publiques et notamment sociales, retraite à 65 ans d'ici 2025, remise en cause des 35 heures hebdomadaires de travail, et du résultat des multiples négociations qui les ont encadrées, suppression sans contrepartie de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF), effacement progressif du code du travail, et surtout, fin de l'État stratège, constituent le sempiternel viatique du député de l'Eure, sans véritable imagination, au regard de ses concurrents.

Un grand classique à droite, depuis des décennies, pour qui veut s'attirer les bonnes grâces de l'ex-CNPF, en passant par le MEDEF et la CGPME.

Il affiche ainsi, l'ambition légèrement narcissique de Nicolas Sarkozy, les reflexes autoritaires, voire Bonapartistes, de Dominique de Villepin, les penchants réactionnaires et revanchards de François Fillon, dont il cherche à préempter et à banaliser le programme, notamment quand il évoque le recours aux ordonnances « estivales », pour tenter de prévenir toute contestation du corps social.

Nous avons à faire à une forme de concentré « Orléano-bonapartiste » pour reprendre une terminologie chère au politologue René Rémond. Bref, un schéma vieux comme la droite elle-même.

Des réseaux et des appuis encore limités.

Pour autant, ses réseaux restent faibles au regard des poids-lourds que représentent encore Nicolas Sarkozy, Alain Juppé et François Fillon, qui peut, par exemple, compter sur des dizaines de parlementaires et de nombreux porte-paroles, dans la bataille des primaires à droite. Le député de l'Eure dispose du soutien d'un peu plus de trente parlementaires issus des rangs de LR et de l'UDI, dont Yves Jégo, ancien Secrétaire d'État à l'Outre-Mer, Thierry Solère, le « tombeur » de Claude Guéant, il est vrai grand ordonnateur et organisateur de la primaire à droite, désormais. Il peut également,

parmi les personnalités politiques de niveau national, compter sur l'appui de Michel Barnier, homme de centre-droit, ancien ministre et ex-Commissaire européen. Celui-ci n'a d'ailleurs toujours pas admis le camouflet infligé par Nicolas Sarkozy, qui a refusé, en 2015, de lui accorder l'investiture de la droite, comme « tête de liste » régionale en Auvergne-Rhône Alpes, lui préférant délibérément le très droitier Laurent Wauquiez.

Dans ces conditions, Bruno Le Maire sillonne le pays, allant de visites de terrain en réunions. Il attend aussi beaucoup des réseaux sociaux pour tenter de briser le « plafond de verre », bien que bénéficiant d'appuis non négligeables, notamment dans la presse écrite hebdomadaire. Ces deux atouts, dont l'un reste pour l'instant très hypothétique, s'appellent l'hymne au renouveau et l'éventuel et bien aléatoire renoncement de Nicolas Sarkozy à concourir.

Une telle décision lui laisserait, en effet, augurer une belle bouffée d'oxygène, d'une part en réduisant la portée du réflexe « anti Sarkozy » qui, pour l'heure, représente le principal ressort de la dynamique d'Alain Juppé, et, d'autre part, en dégelant un électorat de droite du premier cercle qui demeure, pour l'heure, encore captif vis-à-vis de la personnalité de l'ancien chef de l'État, mais qui pourrait être séduit par le profil d'un véritable homme de droite.

M.B.

Il affiche ainsi, l'ambition légèrement narcissique de Nicolas Sarkozy, les reflexes autoritaires, voire Bonapartistes, de Dominique de Villepin, les penchants réactionnaires et revanchards de François Fillon, dont il cherche à préempter et à banaliser le programme, notamment quand il évoque le recours aux ordonnances « estivales », pour tenter de prévenir toute contestation du corps social.